

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

## COMMUNE DE PETITE-FORÊT

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du seize juin deux mil vingt et un dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachid LAMRI- Christine LEONET - Ali FARHI - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Sylvia PISANO - Robert VANOVERSCHELDE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Claudine GENARD - Marie-Renée LOUVION - Isabelle DUFRENNE - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Dominique CORREA - Grégory SPYCHALA- Dominique DAUCHY - Gérard QUINET - Claudine HERLIN

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

Élisabeth SEREUSE a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE  
Véronique JOLY a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT  
Dorothee MARTIN a donné pouvoir à Dominique CORREA  
Tiphany OTLET a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA

#### ÉTAIENT ABSENTS

Pascal CROMBE  
Léa DEQUAYE

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n° 20-07-29 du 23 juillet 2020 relative aux tarifs municipaux des activités culturelles 2020-2021

**CONSIDÉRANT** que chaque année le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les tarifs municipaux

**CONSIDÉRANT** la volonté de reconduire les tarifs en cours pour les activités culturelles sans appliquer d'augmentation pour l'année 2021-2022

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :**

- de voter le maintien des tarifs 2020-2021 relatifs aux activités culturelles selon la grille tarifaire jointe en annexe et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**SÉANCE : le 22 juin 2021**  
**Délibération n° : 21-06-21**

7.1 Décisions Budgétaires

**Objet : Tarifs municipaux des activités culturelles 2021-2022**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes Pour : 25


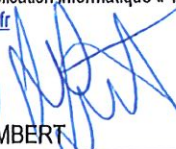
Vote Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

  
Le Maire  
  
Sandrine GOMBERT

Mairie de Petite-Forêt  
Secrétariat Général

Acte affiché le : **30 JUIN 2021**  
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
  
Le Maire,  
  
Sandrine GOMBERT

**tarifs applicables au 1er septembre 2021**

	base tarifs 2020	proposition 2021			
		franc-forésiens		extérieurs	
		+0%			
<b>école de théâtre</b>					
inscription commune	35,80		35,80		
tarif extérieurs 1	53,75				53,75
tarif extérieurs 2	71,70				71,70
<b>école de musique</b>					
inscription commune	20,40		20,40		
inscription extérieurs	53,70				53,70
loc. instruments commune	69,05		69,05		
loc. instruments extérieurs	139,20				139,20
abattement de 50 % à partir du 2ème enfant pour tous					
<b>école d'arts plastiques</b>					
mineur franc forésien	86,70		86,70		
mineur tarif extérieurs 1	130,05				130,05
mineur tarif extérieurs 2	173,40				173,40
majeur franc forésien	104,00		104,00		
majeur tarif extérieurs	208,10				208,10